



Groupe de travail « Conditions de Travail »

COMPTE RENDU

14^{eme} réunion — 13 janvier 2026

Théâtre Dijon-Bourgogne

Présents

Didier Rolot	CIP
Lionel Tessier	CGT
Alain Dienst	SAMVA
Stéphane Courtot Renoux	SAMVA
Jean-Claude Nevers	AMF
Jean-Baptiste Benoît	APARR
Alexandre Haillot	Culture Action
Jean-François Mezeix	Culture Action
Morgane Malapert	Culture Action

1. Tour de table

Les représentants des différentes organisations ont fait part de leurs constats respectifs :

Lionel Tessier (CGT)

M. Tessier rappelle la demande de réécriture du FONPEPS portée par la CGT, visant la réintroduction d'une aide à l'emploi pour les salles qui assument le coût lié à l'embauche d'artistes au-delà de deux ou trois sur scène, dans les lieux de moins de 200 places. Il préconise un financement FONPEPS proportionnel aux besoins identifiés.

Il est également signalé que la pratique du chapeau réapparaît en Bourgogne-Franche-Comté, que les artistes intermittents enregistrent une diminution de leurs contrats et que certains ensembles musicaux cessent leur activité.

Didier Rolot (CIP)

M. Rolot partage le même constat que la CGT, à savoir une baisse des contrats pour les artistes et les techniciens. À l'initiative du syndicat, un article de sensibilisation a été rédigé sur le recrutement régional dans le secteur audiovisuel pour les productions en région, en réaction au non-respect de certaines conditions.

Il note que les prochaines élections professionnelles dans l'audiovisuel pourraient entraîner un changement de gouvernance, à la suite de grèves sur les salaires. Des formations VHSS ont par ailleurs été mises en place.

Jean-Baptiste Benoît (APARR)

M. Benoît fait état d'une baisse d'activité générale et d'un ralentissement de l'emploi. La Boucle documentaire, fédération représentant les auteurs et réalisateurs documentaires régionaux à laquelle adhère l'APARR, est en cours de négociation d'une enveloppe minimale pour la rémunération des auteurs et réalisateurs, calculée au prorata du budget global, en lien avec les syndicats de producteurs.

Il signale également que le Festival de Pontarlier fait appel à une compagnie de théâtre amateur faute de budget, et dresse le constat partagé d'un manque de dates sur la région.

Jean-Claude Nevers (AMF)

M. Nevers exprime un pessimisme marqué quant au respect des obligations légales (GUSO, déclarations, etc.) et se dit sceptique face à la capacité des autorités compétentes à faire appliquer la loi.

Il souligne que les élections de mars devraient favoriser les grandes communes au détriment des communes rurales, qui pourraient être amenées à fusionner. Or, certains petits villages contribuent activement à la vie culturelle locale, ce qui risque d'être remis en cause. Il mentionne également le risque de disparition de conservatoires en milieu rural, citant l'exemple de Lons-le-Saunier.

Alexandre Haillot (Culture Action)

M. Haillot rappelle que lors des réunions précédentes, d'autres thématiques avaient émergé au sein du groupe : l'Intelligence Artificielle, l'attractivité des territoires et le numérique.

2. Travaux en cours

Convention DREETS

Afin de faire avancer la mise en place de la convention avec la DREETS, il est nécessaire de remonter les problématiques de terrain propres à la Bourgogne-Franche-Comté. Une nouvelle réunion d'échange avec la DREETS est proposée.

Pour mémoire, les points identifiés pour le courrier à co-signer à destination de la DREETS sont les suivants :

- Intensification et fragmentation du travail
- Pression financière et dépendance au financement public
- Santé au travail et risques psychosociaux
- Métiers techniques exposés à des risques physiques
- Inégalités de genre
- Besoin de structuration de l'accompagnement
- Accompagnement santé
- Concurrence déloyale

Il est demandé aux syndicats de faire remonter rapidement leurs éléments, ce courrier devant émaner d'eux.

Rapport d'étude « Conditions de travail »

Le rapport de synthèse porte sur l'ensemble des problématiques relatives aux métiers techniques : problématiques liées au corps, caractère concurrentiel du secteur et cooptation, mobilité.

Il en ressort plusieurs préconisations, notamment la nécessité de repenser la création et de déplacer le regard, en passant d'une conception centrée sur l'artiste à une conception prenant davantage en compte les métiers techniques, insuffisamment reconnus.

Toutefois, l'étude est jugée insuffisamment étayée en données régionales ; un réajustement est demandé. L'objectif de Sonia Zecchin, responsable de l'étude, est de proposer au COREPS la poursuite des travaux selon le calendrier suivant : six mois consacrés aux métiers techniques, puis six mois aux artistes.

3. Autres sujets

Fréquence des réunions

La DRAC a donné son accord pour réduire à trois séances minimums par groupe de travail par an.

Point inter-COREPS

Un état des lieux des COREPS dans les autres régions a été dressé :

- Nouvelle-Aquitaine : le COREPS sera supprimé faute de financement.
 - Île-de-France : le COREPS est géré par un prestataire extérieur.
 - Auvergne-Rhône-Alpes : une convention sur le travail illégal est en cours de signature.
 - Hauts-de-France : le sujet est peu investi.
 - Occitanie : le renouvellement de la convention a eu lieu il y a un an, permettant la rédaction d'une plaquette par l'agence régionale pour rappeler les règles et les pratiques amateurs dans le secteur.
 - Provence-Alpes-Côte d'Azur : le COREPS est en pause ; une relance est envisagée avec l'arrivée de la nouvelle direction DRAC.
 - Grand Est : des difficultés sont à noter suite à la baisse des subventions culturelles, avec une faible contribution des syndicats ; la mise en place d'un guichet de signalement est en cours.
-

4. Clôture

Alexandre Haillot annonce son départ de Culture Action et du COREPS le 28 février 2026. La mission de coordination et d'animation sera reprise par Jean-François Mezeix.

Jean-Claude Nevers informe l'assemblée de sa démission en tant que maire et de son départ définitif du COREPS. Il exprime sa satisfaction quant aux réunions passées, invite le COREPS à trouver un remplaçant au sein de ses instances et formule l'espoir que le monde du spectacle saura faire face aux enjeux soulevés par l'Intelligence Artificielle.